



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 septembre 2023 — N° 59

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Gaétane St-Laurent, artiste et conseillère municipale.

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école Georges-Vanier.

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Le Hameau des cultures.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de féliciter M. Anthony Battah pour sa course pour la protection du papillon monarque.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement Balade de rêve tenu au profit de la Fondation Le Renfort Grande Ligne.

19 septembre 2023

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Grossesse-Secours inc.

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de l'organisme Aide aux personnes âgées, défavorisées ou handicapées de Laval.

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Éliane Héry pour son engagement social et communautaire.

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Annie Lessard pour son parcours professionnel et son dévouement envers la cause des femmes.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Poulin à l'occasion de la 10^e course Bromont Ultra.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme Culture C.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau.

19 septembre 2023

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

(Dépôt n° 737-20230919)

Mme la présidente dépose :

Le rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale proposant la délimitation des circonscriptions électorales du Québec;

(Dépôt n° 738-20230919)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Grandmont (Taschereau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 septembre 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 739-20230919)

19 septembre 2023

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 13 et 14 septembre 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 740-20230919)

Dépôts de pétitions

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 567 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une opposition à l'expansion du Port de Québec en territoire agricole à Lévis.

(Dépôt n° 741-20230919)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant l'immigration et la protection de la langue française; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

19 septembre 2023

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la production de batteries dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le futur énergétique du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant les entreprises pétrolières et gazières; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation;

19 septembre 2023

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation.

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'ajout du programme de maîtrise professionnelle en orthophonie à la liste des programmes admissibles aux Bourses Perspective Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Lévesque, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 septembre 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Grandmont (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que les municipalités sont autonomes en ce qui a trait à la planification et à la mise en œuvre de projets de transport en commun;

QU'elle réitère son appui au projet actuel de tramway et de réseau structurant de la Ville de Québec;

QU'elle demande au gouvernement de s'engager à appuyer sans ingérence ce projet et à continuer d'investir les sommes nécessaires pour sa réalisation.

19 septembre 2023

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 02, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 24.

À 15 h 24, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « le manque de places en CHSLD à Montréal »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « la montée de l'itinérance au Québec ».

À 18 h 53, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 septembre 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY